

# Partenariat FSCF – Crédit Mutuel

## Points d'attention

### DE LA PART DE LA FSCF

La FSCF souhaite une déclinaison de ce partenariat à tous les échelons de la fédération afin que chacun puisse en bénéficier (du national jusqu'aux licenciés FSCF). La FSCF souhaite apporter du soutien, un service optimal à ses structures affiliées en apportant son savoir faire mais également des partenariats gagnant-gagnant, partageant les mêmes valeurs sur l'engagement sociétal.

### DE LA PART DU CRÉDIT MUTUEL

Le Crédit Mutuel est avant tout une banque, il est là pour bien gérer votre compte, votre trésorerie et financer vos investissements. Si des partenariats sont possibles, rien n'est automatique, mais voici quelques conseils :

- Prioriser vos actions (en choisir quelques-unes, sur une période de 3 ans).
- Prévoir de faire un point régulièrement avec votre banque.
- Penser à différents types d'actions (événements, réunions internes, bénévoles etc.).



### DANS LE CADRE DU PARTENARIAT, PROFITEZ D'UN ACCÈS DÉCOUVERTE !

Le Crédit Mutuel, LA banque des associations, et associathèque, sont plus que jamais partenaires de votre engagement et vous offrent ces codes d'accès à la partie privée\* !

#### Associathèque, un site d'informations et de services dédiés aux associations !

\* Votre association est déjà cliente du Crédit Mutuel ? Connectez-vous vite grâce à vos identifiants habituels de banque à distance ! (Voir conditions dans votre Caisse de Crédit Mutuel.)

Dirigeants d'associations, bénévoles : Vous donnez de votre temps ? Avec nous, gagnez-en !

Vos codes promotionnels uniquement valables sur : <http://www.associathèque.fr>

Identifiant : 630701309313

Mot de passe : Cm062016 (C majuscule - m minuscule)

Accès découverte valable jusqu'au 30 juin 2016

associathèque  
Partenaire de votre engagement

### QUI CONTACTER ?

Au national	FSCF	Crédit Mutuel
<b>Pour la convention</b>	<b>Marion Lacroix</b> marion.lacroix@fscf.asso.fr ou 01 43 38 50 57	<b>Martine Gendre</b> martine.gendre@creditmutuel.fr ou 01 53 48 79 92
<b>Pour les Kits Evènements</b>	<b>Tony Hersard</b> tony.hersard@fscf.asso.fr 01 43 38 65 71	<b>Stéphanie Métaireau</b> stephanie.metaireau@creditmutuel.fr ou 01 53 48 82 28

En régions : voir la liste des contacts régionaux annexée



# TOUT SAVOIR SUR LE PARTENARIAT...

## FSCF – Crédit Mutuel

### LA FSCF ET LE CRÉDIT MUTUEL ONT RENOUELÉ LEUR PARTENARIAT NATIONAL POUR 2 ANS

Partageant des valeurs communes et les mêmes grands principes fondateurs depuis plus d'un siècle que sont l'humanisme, l'esprit de solidarité et de responsabilité de leurs adhérents, les deux partenaires ont souhaité renouveler et renforcer leur partenariat pour deux ans.

La FSCF et le Crédit Mutuel unissent leurs moyens pour développer des relations « gagnant - gagnant », au bénéfice des deux partenaires.

Un partenariat qui prendra corps à travers des actions très concrètes. Tout d'abord, le **soutien financier** permettra l'organisation, chaque année, des deux grands événements nationaux que sont les Assises et le Congrès. Il permettra également aux organisateurs d'événements sportifs et culturels nationaux de bénéficier d'une **aide logistique** de la part du Crédit Mutuel, mais aussi du **plein accès gratuit au site associathèque**, comme tous les adhérents à la FSCF et leurs bénévoles. Enfin, les jeunes qui prennent des responsabilités seront mis à l'honneur, grâce au Trophée Jeune Dirigeant !

Ce guide présente le partenariat national mais vous donne aussi quelques pistes pour construire votre propre partenariat régional, départemental ou local !

# Partenariat FSCF – Crédit Mutuel

## Le partenariat « national »

La FSCF et le Crédit Mutuel ont renouvelé leur partenariat national pour la période 2015 - 2017.

### « NATIONAL »... ÇA VEUT DIRE QUOI ?

La convention nationale ne lie que les deux « têtes de réseau » (la Confédération nationale et la Fédération nationale FSCF), c'est-à-dire :

- Le soutien apporté a pour but d'**aider la fédération nationale** à déployer sa propre action sur tout le territoire, se faire connaître, diffuser l'image et **faire connaître le Crédit Mutuel** auprès de toutes les Ligues et Comités départementaux, organiser ses événements nationaux (avec visibilité du Crédit Mutuel pour chacun), mais aussi inciter les régions à se rencontrer pour construire leur propre partenariat.
- Les axes d'actions à envisager au niveau des Ligues et Comités peuvent tout à fait être différents de la convention nationale (cela est même conseillé).

Actions prévues	Engagements de la FSCF	Engagements du Crédit Mutuel
Les supports de communication nationaux de la FSCF (calendriers, catalogues formation, affiches championnats, livrets musique, bâches communes, trophée jeune dirigeant)	Diffuser les supports sur tout le territoire, avec logo et/ou insertion publicitaire du Crédit Mutuel.	Financer l'impression des supports nationaux choisis.
Les compétitions nationales (événements sportifs et culturels nationaux)	Positionner le Crédit Mutuel comme partenariat officiel, à ce titre installer le « Kit Evènement » sur les compétitions nationales.	Financer les Kits livrés aux organisateurs et mettre en relation avec le responsable local.
Les deux événements institutionnels de la FSCF (Assises et Congrès)	Réserver un emplacement stand pour le Crédit Mutuel, lui permettre d'intervenir selon les cas.	Soutien financier.
L'engagement des jeunes (et/ou des organisateurs)	Positionner le Crédit Mutuel comme partenaire, apposer son logo, lui permettre de participer à la remise des prix.	Soutien financier, appréciation des dossiers.
Accompagnement des dirigeants bénévoles	Communiquer sur les outils mis à disposition.	Mettre à disposition l'intégralité du site associatheque.fr

### QUEL IMPACT SUR LES LIGUES, COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET ORGANISATEURS FSCF ?

**Diffusion des supports de communication** nationaux de la FSCF et **sensibilisation** de vos structures.

**Installation des Kits Evènements** fournis par le Crédit Mutuel lors des événements. Le contenu d'un Kit, par exemple pour 2015 : blocs notes avec stylo pour les membres du comité organisateur, gobelets, nappes, serviettes, mais aussi banderoles et kakémono (ces deux derniers fournis par la FSCF).

# Partenariat FSCF – Crédit Mutuel

## Que faire en régions ?

La Fédération nationale veille à l'application de la convention. Au niveau d'une Ligue, d'un Comité départemental, d'une association, vous devez créer votre propre convention.

### TOUT D'ABORD : SE RENCONTRER !

Commencer par se connaître : grâce à la liste des contacts par régions, vous savez qui contacter chez votre partenaire. En cas de besoin, les deux responsables nationaux seront là pour vous aider.

### ENSUITE : CONNAITRE LES PRIORITÉS DE CHACUN

Vos besoins peuvent être récurrents (accompagnement des bénévoles, organisation d'évènements, tenue d'AG, etc.) ou bien exceptionnels (auprès des jeunes, des seniors, voire lors d'un festival dans votre commune, etc.).

Lors de la rencontre du partenaire, présentez tout ce que vous faites... Cela fera peut-être écho avec des actions souhaitées de son côté (le Crédit Mutuel est le 1<sup>er</sup> partenaire des associations, mais il mène aussi de nombreuses actions auprès des jeunes et il est LA banque de la musique !).

### ENFIN : CONSTRUIRE SON PROPRE PARTENARIAT

Raisonnez sur une longue période (3 ans par exemple). Cela permettra de choisir une action différente par an, ou bien une action de fond sur toute cette période. Un vrai partenariat est une relation « gagnant – gagnant », c'est un échange, c'est-à-dire qu'en contrepartie de l'aide reçue, vous lui apportez un « plus ». Des modèles de convention peuvent aussi vous être proposés, contactez le national.

Des partenariats peuvent être étudiés à tous les niveaux, l'objectif est de **compléter l'action de la structure FSCF concernée** :

- Au niveau d'une Ligue régionale ou d'un Comité départemental : une offre peut être proposée à vos adhérents (conditions financières bancaires, mais aussi, par exemple, soutien de certains événements, action auprès des jeunes, etc.) ;
- Au niveau du club : l'offre pourrait être faite aux membres et à leur famille (selon les cas et les régions, offres tarifaires sur les services bancaires, assurances et téléphonie mobile, mais aussi places de concerts ou festivals, appels à projets jeunes, etc.).

### Pour vous aider dans la démarche

Dans le cadre du partenariat, vous bénéficiez d'un accès découverte au site associatheque.fr, sur lequel vous trouverez des outils pratiques téléchargeables pour vous aider dans votre démarche (voir au dos).

